

[Text]

World Bank, implicit in that position is support for a capital increase when the capital increase can be shown to be necessary.

Senator Hicks: Could you say a word about the write off of some \$700 million of debt which you said were ODA obligations only to the countries of Africa. Did it apply to all our ODA lendings in Africa or only to those selected countries and, if only to selected countries, what were the criteria?

Mr. Wilson: The Minister for External Relations, the Honourable Monique Vézina, made an announcement in this regard at the recent UN meeting on the problems of the African countries. What we have said is that if countries can demonstrate a political will to enter into some policy adjustment, our criteria would not be as stringent as it is for other more industrialized countries. If these African countries can show a willingness to enter into an adjustment program, they will be rewarded, if you will, through this incentive where we are prepared to forgive debt for a certain period of time.

Senator Hicks: Is it forgiveness of debt or is it a moratorium? You used the term "moratorium" in your brief.

Mr. Wilson: I will ask Mr. Coleman to check me on this so I do not leave you with incorrect information. It is for a period of time. It is not forever. As long as they hold to these adjustment programs, we will forgive the debt.

Senator Hicks: Forgive the debt or forgive the interest and leave the debt on the books to be repaid at some future time?

Mr. John Coleman, Assistant Deputy Minister, International Trade and Finance Branch, Department of Finance: It is a moratorium. The debt is left on the books but payments due in the 15-year period we referred to would not be collected. I suppose it leaves open—

Senator Hicks: And the interest on those payments would be forgiven?

Mr. Coleman: The interest and the principal.

Mr. Wilson: During that period.

Mr. Coleman: During the 15 year moratorium.

Senator Hicks: What is it likely to be? Are we talking about two years or 20 years?

Mr. Coleman: We spoke about \$700 million being owed over the next 15 years and about dealing with it in five year stages.

Senator Hicks: So this could apply to any of the African countries who can give the necessary assurances or paint the necessary picture of a likely restructuring of their economies?

Mr. Wilson: They are below a certain level of income.

Mr. Coleman: We are applying it to all the sub-Saharan African countries. Some of those countries, the ones that we call the least developed, were already the object of debt forgiveness by Canada in the late 1970s. What we are talking

[Traduction]

mondiale, il en résulte, implicitement, un appui pour une augmentation des capitaux, lorsqu'il est démontré que cette augmentation est nécessaire.

Le sénateur Hicks: Pouvez-vous nous dire un mot au sujet de l'amortissement des quelques 700 millions de dollars qui, dites-vous, constituaient une obligation de l'APD uniquement envers les pays d'Afrique. Cet amortissement s'appliquait-il à tous les prêts de l'APD en Afrique, ou seulement à ceux qui ont été consentis à des pays choisis et, dans ce cas, quelles en étaient les conditions?

M. Wilson: Le ministre des Relations extérieures, l'honorable Monique Vézina, a fait une déclaration à ce propos, lors de la récente réunion de l'ONU sur les problèmes des pays africains. Elle a dit que, si les pays peuvent démontrer une volonté politique d'effectuer quelques rajustements, les conditions que nous leur posons ne seraient pas aussi rigoureuses que celles que nous imposons à d'autres pays plus industrialisés. Si ces pays africains peuvent démontrer qu'ils sont consentants à participer à un programme de rajustement, ils seront, si l'on peut employer le mot, récompensés, du fait que nous sommes disposés à remettre à plus tard cette dette.

Le sénateur Hicks: Est-ce une remise de la dette ou un moratoire? Dans votre mémoire, vous dites «moratoire».

M. Wilson: Je demanderai à M. Coleman de vérifier cela, car je ne voudrais pas vous donner de faux renseignements. C'est pour un laps de temps. Ce n'est pas indéfiniment. Nous oublierons la dette, pourvu qu'ils s'en tiennent à ces programmes de rajustement.

Le sénateur Hicks: S'agit-il d'une remise de la dette ou de remettre l'intérêt tout en gardant la dette dans les livres, pour la rembourser plus tard?

M. John Coleman, Direction du commerce international et de la finance, ministère des Finances: Il s'agit d'un moratoire. La dette demeure, mais les versements à faire au cours de la période de 15 ans que nous avons mentionnée ne seront pas perçus. Je suppose que de cette façon . . .

Le sénateur Hicks: Et l'intérêt sur ces versements serait remis?

M. Coleman: L'intérêt et le principal.

M. Wilson: Au cours de cette période.

M. Coleman: Au cours de ce moratoire de 15 ans.

Le sénateur Hicks: Quelle pourrait être la durée: deux ans ou vingt ans?

M. Coleman: Nous avons dit que la somme de 700 millions de dollars était due au cours des 15 prochaines années et que nous la traiterions en étapes de cinq ans.

Le sénateur Hicks: Ces conditions pourraient donc s'appliquer à tout pays africain qui fournirait les garanties nécessaires quant à la restructuration de son économie?

M. Wilson: Elles sont en-deçà d'un certain niveau de revenu.

M. Coleman: Nous appliquons ces conditions à tous les pays de l'Afrique sub-saharienne. Certains d'entre eux, que nous appelons les moins développés, avaient déjà fait l'objet d'une remise de dette par le Canada, à la fin des années 70. Mais il